

FORMATION

Document Unique d'Evaluation des Risques : DUER

Plusieurs sessions dans l'année

MODALITES PRATIQUES

1 jour

 **En fonction des inscriptions**

Public ciblé : Employeurs de main d'œuvre du Lot

Handicap : si vous êtes en situation de handicap merci de contacter le service formation afin de vous proposer un accompagnement adapté.

Pré-requis : néant

Responsable de stage et intervenante :
Inès LOUKIL, juriste emploi FDSEA

Inscription et identifiants auprès de la FDSEA : 05 65 23 22 60
ou par mail : fdsea46@wanadoo.fr

CONDITIONS DE FINANCEMENT

Prise en charge par VIVEA pour les agriculteurs, conjoints collaborateurs, cotisants solidaires et aides familiaux, à jour de leur cotisation MSA.

Prévoir les frais d'accès au logiciel SYSTERA



Objectifs

Élaborer le document unique d'évaluation des risques sur son exploitation. Outil permettant d'engager une démarche de prévention dans la structure et de la pérenniser.



Contenu

Les enjeux et obligations en matière d'évaluation des risques professionnels qui incombent aux chefs d'entreprises.

Le cadre législatif : historique et définition des obligations en matière d'hygiène et de sécurité.

Faire la distinction entre évaluation des risques et évaluation de la « pénibilité ».

La mise à jour du DUER.

Les sanctions et contentieux possibles.

Intégrer une démarche de prévention sur son exploitation.

Deux démarches pour prévenir :

- évaluer les risques professionnels,
- analyser les risques professionnels en entreprise.

Acquérir une méthode permettant d'élaborer un DUER.

Identifier et définir les éléments clés : unité de travail, risque, mesure de prévention, salariés concernés.

Développer la capacité à hiérarchiser et prioriser les risques sur une exploitation en fonction des productions et déterminer pour chaque unité de travail les risques associés.

Évaluer les risques : prise en compte du niveau de risque en fonction de la probabilité/gravité et des mesures de prévention prises ou à prendre.

Identifier les facteurs de « pénibilité » et les postes visés.



Méthodes

Apports théoriques en salle. Explication et échanges.

Utilisation du logiciel SYSTERA comme support. Chaque stagiaire dispose d'un ordinateur et identifie des « unités de travail ». Evaluation des acquis par QCM en fin de formation.

Une attestation de formation vous sera remise à l'issue de la formation

lot.chambre-agriculture.fr

Chambre d'Agriculture du Lot - Service Formation
430 avenue Jean Jaurès - CS60199 - 46004 CAHORS CEDEX 9
Tél : 05 65 23 22 13 - Fax : 05 65 23 22 19 - E-mail : formation@lot.chambagri.fr
Programme de Formation -OPE.FOR.ENR - n° 9 - 18/11/2021